

# Auto-Ecole BLOND

## Tarif Permis AM (ex BSR)

### Formation 7h

#### Déroulement de la formation :

##### Formation pratique hors circulation (2h) :

Connaissance des équipements indispensables à la conduite et de leurs rôles, connaissances des principaux organes du cyclomoteur/tri-quadricycle légers à moteur, des contrôles indispensables du véhicule pour son entretien et le maintien de la sécurité, la maîtrise technique du véhicule hors circulation.

##### Formation pratique en circulation (4h) :

L'élève devra apprendre à maîtriser le démarrage du cyclomoteur/tri-quadricycle légers à moteur et insertion dans la circulation, ralentissement et immobilisation du cyclomoteur/tri-quadricycle légers à moteur, recherche des indices utiles à la circulation (signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers), adaptation de l'allure à l'environnement et maîtrise des distances de sécurité, choix de sa position sur la chaussée, franchissement des différents types d'intersections, changement de direction

##### Sensibilisation aux risques (1h) :

Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite de cyclomoteur/tri-quadricycle léger à moteur, la vitesse et ses conséquences.

**Tarif : 220 €**

Lors de votre formation, le stagiaire doit être équipé d'un casque, de gants et d'un équipement adapté.

Toute leçon non décommandée 48 heures à l'avance sera considérée comme prise.

BLOND FORMATION 21 rue de la mare du pré 76640 FAUVILLE EN CAUX

N° d'agrément : E1607600170 Téléphone : 02.35.16.97.16

**Auto-école Blond Formation**

21 rue de la mare du pré - Fauville en Caux - 76640 TERRES-DE-CAUX  
Tél. : 02.35.16.97.16 - courriel : blondformation@orange.fr - www.auto-ecole-blond-formation.fr

# Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité valide recto/verso
- Un justificatif de domicile
- 1 photo d'identité
- Journée de défense et de citoyenneté
- ASSR
- 1 enveloppe A4 kraft
- 4 timbres
- Une adresse mail au nom de l'élève (inscription par internet maintenant)

## Si pas de justificatif de domicile au nom du candidat :

- Justificatif de domicile de l'hébergeant
- Photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant recto/verso
- Une attestation sur l'honneur d'hébergement

## Cours de code collectifs :

- lundi et vendredi : **18h-19h**
- mercredi et samedi : **13h30-14h30**

## Cours de code individuel :

Pendant les horaires d'ouverture du bureau